RCS : CRETEIL
Code greffe : 9401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 02675
Numéro SIREN : 523 144 285
Nom ou dénomination : TUPAK FRANCE

Ce dépôt a été enregistré le 21/12/2017 sous le numéro de dépôt 30548

BILAN ACTIF 10B2675

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/04/2017	Net 30/04/2016
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	39 832	18 589	21 244	16 207
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	255 000		255 000	255 000
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	160		160	160
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**294 992**	**18 589**	**276 404**	**271 367**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	57 464		57 464	83 499
Autres créances	6 867		6 867	13 472
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	11 099		11 099	905
Charges constatées d'avance (3)	5 633		5 633	1 110
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**81 064**		**81 064**	**98 986**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**376 056**	**18 589**	**357 467**	**370 353**
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

DEPOSE AU GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE CRETEIL
LE 21 DEC. 2017
SOUS LE N° 30548

POUR IDENTIFICATION
ED
LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

BILAN PASSIF

	30/04/2017	30/04/2016
CAPITAUX PROPRES		
Capital	10 000	10 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	1 000	1 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	77 262	63 742
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**21 522**	**13 520**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**109 784**	**88 262**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	3 586	78 479
Emprunts et dettes financières diverses (3)	107 266	135 318
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	36 911	3 387
Dettes fiscales et sociales	19 085	64 907
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	79 124	
Produits constatés d'avance (1)	1 710	
TOTAL DETTES	**247 683**	**282 091**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	**357 467**	**370 353**
(1) Dont à plus d'un an (a)	521	43 126
(1) Dont à moins d'un an (a)	247 162	238 965
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		15 506
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

POUR IDENTIFICATION ED LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

COMPTE DE RESULTAT

	30/04/2017	30/04/2016
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	332 109	419 800
Chiffre d'affaires net	**332 109**	**419 800**
Dont à l'exportation		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	29 297	5 402
Autres produits	42	4
Total I	**361 448**	**425 207**
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	60 239	45 425
Impôts, taxes et versements assimilés	9 647	8 038
Salaires et traitements	171 898	246 543
Charges sociales	80 797	99 394
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	10 626	2 869
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	13	1 247
Total II	**333 219**	**403 515**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**28 229**	**21 692**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	3	3
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilièrers de placement		
Total V	**3**	**3**
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	1 026	1 909
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	**1 026**	**1 909**
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	**-1 023**	**-1 906**
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	**27 206**	**19 786**

POUR IDENTIFICATION ED LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

COMPTE DE RESULTAT

	30/04/2017	30/04/2016
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	255 000	
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	**255 000**	
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	1 458	3 433
Sur opérations en capital	255 000	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	**256 458**	**3 433**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**-1 458**	**-3 433**
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	4 225	2 833
Total des produits (I+III+V+VII)	**616 450**	**425 210**
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**594 928**	**411 690**
BENEFICE OU PERTE	**21 522**	**13 520**
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs	*704*	*3 163*
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

POUR IDENTIFICATION ED LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

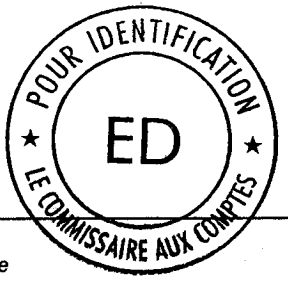
ANNEXE



FAITS CARACTERISTIQUES

Autres éléments significatifs

Au cours de l'exercice clos le 30/04/2017, la société TUPAK FRANCE a fait apport de ses titres de la société ALLPACK au profit de la société TUPACK GROUPE à la valeur nette comptable.



REGLES ET METHODES COMPTABLES

Désignation de la société : SAS TUPAK FRANCE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/04/2017, dont le total est de 357 467 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 21 522 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/05/2016 au 30/04/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/07/2017 par le Président de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/04/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.
Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

POUR IDENTIFICATION
ED
LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

Amortissements
Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
* Matériel de transport : 4 à 5 ans
* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Titres de participation

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.
La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

POUR IDENTIFICATION
ED
LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

NOTES SUR LE BILAN

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	18 281			18 281
- Matériel de transport		12 500		12 500
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	5 889	3 162		9 051
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**24 170**	**15 662**		**39 832**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	255 000	255 000	255 000	255 000
- Autres titres immobilisés	160			160
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	**255 160**	**255 000**	**255 000**	**255 160**
ACTIF IMMOBILISE	**279 330**	**270 662**	**255 000**	**294 992**

POUR IDENTIFICATION ED LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

NOTES SUR LE BILAN

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SAS TUPACK GROUPE 75017 PARIS	356 050	105 170	35,10	-24 863

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)					
- Participations (détenues entre 10 et 50%)	255 000	255 000			
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

POUR IDENTIFICATION ED LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

NOTES SUR LE BILAN

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	6 701	1 972		8 673
- Matériel de transport		6 618		6 618
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 262	2 036		3 298
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**7 963**	**10 626**		**18 589**
ACTIF IMMOBILISE	**7 963**	**10 626**		**18 589**

POUR IDENTIFICATION ED LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

NOTES SUR LE BILAN

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 69 964 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	57 464	57 464	
Autres	6 867	6 867	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	5 633	5 633	
Total	**69 964**	**69 964**	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 10 000,00 euros décomposé en 1 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

POUR IDENTIFICATION ED LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

NOTES SUR LE BILAN

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 247 683 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

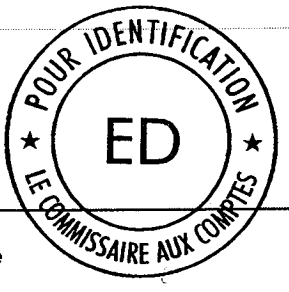
	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	3 586	3 065	521	
Emprunts et dettes financières divers (*)	107 266	107 266		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	36 911	36 911		
Dettes fiscales et sociales	19 085	19 085		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	79 124	79 124		
Produits constatés d'avance	1 710	1 710		
Total	**247 683**	**247 162**	**521**	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	59 387			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 107 260 euros.

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	971
Intérêts courus	6
Dettes provis. pr congés à payer	4 713
Charges sociales s/congés à payer	2 027
Taxe d apprentissage	255
Etat - autres charges à payer	1 443
Total	**9 415**

Autres informations



NOTES SUR LE BILAN

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avance	5 633		
Total	**5 633**		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d avance	1 710		
Total	**1 710**		

POUR IDENTIFICATION
ED
LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

ERIC DUMONT
EXPERT-COMPTABLE DIPLÔME PAR L'ÉTAT
COMMISSAIRE AUX COMPTES INSCRIT

TUPAK FRANCE

Société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros
Siège social : 3 rue de l'Oseraie – 94550 CHEVILLY LARUE
RCS CRETEIL B 523 144 285 APE : 6420Z

==========

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES CLOS LE 30 AVRIL 2017

13, parc du Château, 78430 Louveciennes
Tél : 01 42 67 13 61 – Fax : 01 40 53 01 21
N° SIREN : 489 828 632 – N° TVA intracommunautaire : FR25489828632

TUPAK FRANCE

Société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros
Siège social : 3 rue de l'Oseraie – 94550 CHEVILLY LARUE
RCS CRETEIL B 523 144 285 APE : 6420Z

==========

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES CLOS LE 30 AVRIL 2017

==========

Aux associés.

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 30 avril 2017, sur :

– le contrôle des comptes de la SAS TUPAK FRANCE, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
– la justification de mes appréciations ;
– les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes relatifs à l'exercice clos le 30 avril 2017 ont été arrêtés par le Président. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes relatifs à l'exercice clos le 30 avril 2017 sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

16

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations auxquelles j'ai procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes relatifs à l'exercice clos le 30 avril 2017 des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, je me suis assuré que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

A Louveciennes, le 16 octobre 2017

Eric DUMONT
Commissaire aux Comptes

TUPAK FRANCE
Société par actions simplifiée au capital de 10 000 €
Siège social : 3, rue de l'Oseraie, 94550 CHEVILLY LARUE
523 144 285 RCS CRETEIL

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 31 OCTOBRE 2017

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 avril 2017

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 21 522,14 € en totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 98 784,48 €.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 31 octobre 2017

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Alain KERBRAT